

En 2020, le nombre de patients hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) en France est estimé à 10,5 millions, en baisse de 11,1 % par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Les enfants de moins de 1 an, les femmes en âge de procréer et surtout les personnes de 65 ans ou plus sont les plus concernés par des hospitalisations en MCO. En moyenne en 2020, un patient hospitalisé en MCO l'est 1,5 fois dans l'année.

Des taux d'hospitalisation variables selon l'âge et le sexe des patients

Trois âges de la vie sont plus fréquemment hospitalisés (*graphique 1*). En 2020, 291 700 séjours en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) correspondent à des hospitalisations de nourrissons (hors nouveau-nés restés auprès de leur mère), soit 1,8 % des séjours d'hospitalisation complète ou partielle, alors qu'ils ne représentent que 1,1 % de la population. Le deuxième pic d'hospitalisation est lié à la grossesse et concerne les femmes en âge de procréer, entre 15 et 44 ans. Néanmoins, c'est surtout à partir de 65 ans que le taux d'hospitalisation augmente fortement : les personnes de 65 ans ou plus représentent 42 % des séjours en MCO. Par ailleurs, les taux d'hospitalisation des hommes en MCO sont plus élevés que ceux des femmes avant 15 ans et à partir de 50 ans.

En moyenne, 1,5 séjour dans l'année par patient hospitalisé, un chiffre stable malgré l'épidémie de Covid-19

Depuis 2001, il est possible de suivre les différents séjours hospitaliers d'un même patient à partir des données du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). En 2020, le nombre de patients hospitalisés en MCO en France entière a ainsi été évalué à 10,5 millions, tous modes d'hospitalisation confondus : 5,8 millions de femmes et 4,7 millions d'hommes.

Parmi l'ensemble de la population française, 16 % des personnes sont hospitalisés au moins une fois dans l'année en MCO, les 84 % restants n'étant pas hospitalisés ou hospitalisés ailleurs qu'en MCO (respectivement 17 % et 83 % en 2019).

En 2020, un patient est hospitalisé en moyenne 1,5 fois au cours de l'année (*graphique 2*). En effet, si la majorité des patients (71 %) hospitalisés en MCO ne le sont qu'une seule fois, 18 % le sont deux fois et 11 % trois fois ou plus. Cette répartition par fréquence de recours hospitalier est stable entre 2019 et 2020, malgré la crise sanitaire. Les recours multiples à l'hôpital ne touchent pas toutes les classes d'âges de manière uniforme. Ainsi, avant 30 ans, le nombre moyen d'hospitalisations dans l'année, pour les personnes ayant été hospitalisées au moins une fois, s'établit autour de 1,3. Au-delà de 70 ans, ce chiffre s'élève à 1,8 hospitalisation en moyenne. Là encore, ces chiffres sont stables entre 2019 et 2020.

Avec la crise sanitaire, des patients moins nombreux et un peu plus âgés en moyenne

L'épidémie de Covid-19 s'est surtout traduite par une forte baisse de l'activité hospitalière en MCO, comme du recours aux hospitalisations de court séjour, et ce pour tous les âges. Le nombre de patients hospitalisés en MCO a reculé de 11,1 % entre 2019 et 2020. Cette baisse du nombre de patients est d'autant plus prononcée que les patients sont jeunes : elle atteint 13,6 % pour les moins de 45 ans, contre 10,2 % pour les patients de 65 ans ou plus. Cependant, la structure par âge de la patientèle hospitalisée en MCO ne s'est que très légèrement déformée : 42 % des séjours en MCO de 2020 concernent ainsi des patients de 65 ans ou plus, après 41 % en 2019.

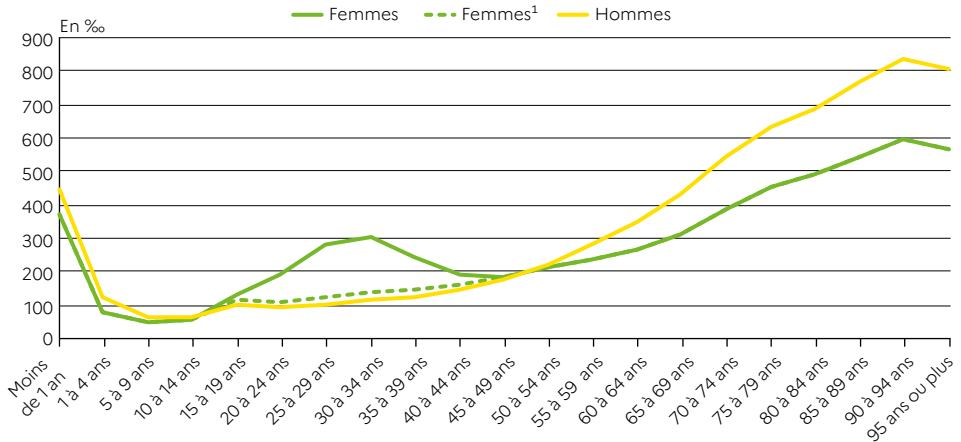
En 2020, 265 000 patients ont été hospitalisés en MCO avec un diagnostic principal (DP) ou un

diagnostic associé (DA) de Covid-19 (représentant 334 000 séjours). Le taux d'hospitalisation de ces patients croît avec l'âge, comme l'ont documenté de nombreuses études (graphique 3). Il est nettement plus élevé dans les hôpitaux publics que dans les établissements privés, et ce pour toutes les classes d'âges.

Les régions de résidence ne sont pas toujours les régions d'hospitalisation

Parmi les 2,7 millions d'hospitalisations réalisées en Île-de-France en 2020, 7,9 % concernent des personnes originaires d'autres régions, essentiellement limitrophes (comme en 2019). Ainsi, 1,7 % des patients viennent des Hauts-de-France

Graphique 1 Taux d'hospitalisation dans les services de soins de courte durée (MCO) des établissements de santé par classe d'âge en 2020



MCO : Médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie.

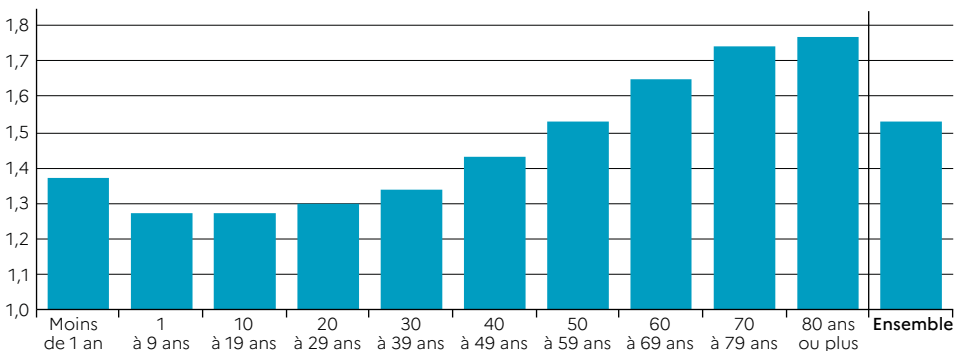
1. Sont exclues les hospitalisations pour grossesse, accouchement et puerpéralité (chapitre XV de la CIM de l'OMS, 10^e révision).

Note > Le taux d'hospitalisation correspond au nombre de séjours de résidents pour 1 000 habitants, comprenant les hospitalisations de jour (sauf les séances) et les hospitalisations complètes (au moins une nuitée).

Champ > France entière (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO 2020, traitements DREES ; Insee, estimation au 1^{er} janvier 2020.

Graphique 2 Nombre moyen d'hospitalisations des personnes hospitalisées en 2020, par classe d'âge



Note > Les séjours des nouveau-nés restés auprès de leur mère sont exclus.

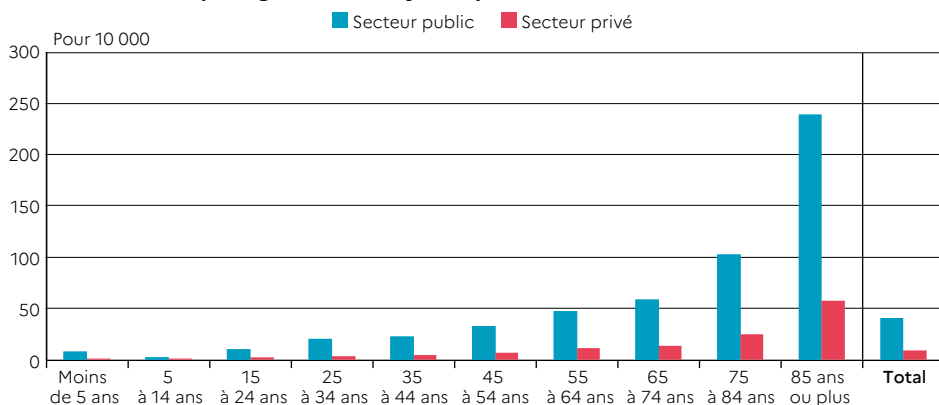
Champ > France entière (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Source > ATIH, PMSI-MCO 2020, traitements DREES.

(47 000 patients), 1,6 % de la région Centre-Val de Loire (43 000 patients) et 0,9 % de Normandie (25 000 patients). Cela s'explique, notamment, par la forte attractivité de Paris et du Val-d'Oise pour les habitants de l'Oise, ou encore du département des Yvelines pour les habitants d'Eure-et-Loir et de l'Eure. De la même manière, 6,4 % des personnes hospitalisées dans les Pays de la

Loire (59 000 patients) ne résident pas dans cette région. En effet, les établissements de la Sarthe s'avèrent particulièrement attractifs pour les habitants de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, comme ceux du Maine-et-Loire pour les habitants des Deux-Sèvres. La répartition des patients selon leur région de résidence et leur région d'hospitalisation n'a pas évolué entre 2019 et 2020. ■

Graphique 3 Taux d'hospitalisation avec un diagnostic de Covid-19 dans les services de MCO en 2020, par âge et secteur juridique des établissements



MCO : Médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie.

Note > Le taux d'hospitalisation correspond au nombre de séjours de résidents pour 10 000 habitants, comprenant les hospitalisations de jour (sauf les séances) et les hospitalisations complètes (au moins une nuitée).

Champ > France entière (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO 2020, traitements DREES ; Insee, estimation au 1^{er} janvier 2020.

Encadré Sources et méthodes

Champ

Activités d'hospitalisation de court séjour, complète ou partielle, des établissements de santé ayant fonctionné en 2020 en France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le service de santé des armées (SSA), hors séances. Les séjours des nouveau-nés restés auprès de leur mère ne sont pas comptabilisés. Les séjours des enfants mort-nés sont inclus dans l'ensemble des séjours.

Sources

Le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), mis en place par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), fournit une description médico-économique de l'activité de court séjour des établissements de santé depuis 1997 pour chaque séjour réalisé. Pour l'année 2019, cette fiche exploite la base PMSI-MCO 2019 révisée mise à disposition par l'ATIH (et non la base initiale scellée), intégrant les modifications et intégrations que les établissements de santé peuvent réaliser tout au long de l'année suivante (lamdas).

Définition

Les différents statuts juridiques des établissements, leurs modes de financement et les grandes disciplines d'équipement sont présentés dans l'annexe 1, « Cadre juridique et institutionnel des établissements de santé ».





> Patients hospitalisés en MCO avec un diagnostic, principal ou associé, de Covid-19 : patients ayant effectué un séjour d'hospitalisation en MCO pour motif médical principal de prise en charge de Covid-19 ou avec un diagnostic de Covid-19 associé au motif médical principal de prise en charge. En pratique, dans le PMSI-MCO, ces séjours sont identifiés comme ceux dont le diagnostic principal (DP), relié (DR) ou associé (DA) est codé avec les modalités U07.10 (Covid-19, forme respiratoire, virus identifié), U07.11 (Covid-19, forme respiratoire, virus non identifié), U07.12 (porteur de SARS-CoV-2, asymptomatique), U07.14 (Covid-19, autres formes cliniques, virus identifié) et U07.15 (Covid-19, autres formes cliniques, virus non identifié).

Pour en savoir plus

- > Courtejoie, N., Dubost, C.-L. (2020, octobre). Parcours hospitalier des patients atteints de la Covid-19 lors de la première vague de l'épidémie. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 67.
- > Galiana, L., Meslin, O., Courtejoie, N., Delage, S. (2022, mars). Caractéristiques socio-économiques des individus aux formes sévères de Covid-19 au fil des vagues épidémiques – Exploitation d'un appariement de données d'hospitalisation (SI-VIC) et de données socio-économiques (Fidéli). DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 95.
- > Naouri, D., Vuagnat, A. (2022, mars). Covid-19 : prise en charge des patients en soins critiques au cours des trois premières vagues de l'épidémie. DREES, *Études et Résultats*, 1226.
- > Tableaux complémentaires disponibles sur le site <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr> :
 - Activité médicale en 2020
 - Activité chirurgicale en 2020
 - Activité obstétricale en 2020